

Sujet : Compte rendu réunion du 22 Aout 2018

Etaient présents : Chaboissier Michel, Chauveau Rémi Pierre, Magne Jean Louis, Martel serge, Patti Joseph, Popier Alain, Saintpere Daniel, Saintpere Jannine, Gilles

Excusés : Bepoix Bernard, Legaye Alain, Quenescourt Daniel, Quenescourt Ghislaine

Avec la participation de Mr Jean Paul Bonin, président du CODEP 66.

Cette réunion a été programmée suite à une observation de Mr Jean Paul Bodin lors de la randonnée d'Argeles du 15 Aout.

Mr Jean Paul Bodin participe à toutes les randonnées des PO et ne manque pas d'adresser ses remarques à chaque président sur les manques d'incivilités, le non-respect du code de la route et la mise en danger d'autrui, de leurs licenciés

Ses remarques sur la randonnée ci-dessus désignées :

Beaucoup plus de participants à cette randonnée que d'inscrits, c'est récurant sur toutes les randonnées , on participe mais on ne donne pas sa petite contribution pour les ravitaillements qui sont fournis.

Le groupe qui s'est constitué était supérieur à 20 membres. Il fallait scinder le groupe en deux. **C'est le code de la route qui l'impose.**

Ensuite sur les 10 premiers Km de l'observation les infractions les plus graves sont :

Non-respect d'un STOP, une voiture a été obligée de s'arrêter. **Code de la route**

Non-respect de la priorité sur les rond points. **Code de la route**

Non-respect des distances de sécurité avec risque de chute au passage d'un gué, **Code de la route**

Et pour **le civisme et la mise en danger**, une crevaillon sur une piste cyclable, on répare sur le coté, très bien, mais les copains qui attendent sont sur la piste sans se soucier des autres usagers qui sont obligés de slalomer pour continuer leur randonnée.

Voir pièce jointe et mettre en application les bons réflexes pour rouler en groupe, vous les connaissez tous mais il est bon de se les remémorer.

Notre observation, c'est que l'ordre du jour de cette réunion qui était la sécurité de nos sorties n'est pas un sujet important pour nombre d'entre vous, 9 présents et 4 excusés sur un effectif de 33 invités. Ces remarques sont gratuites, nous n'avons pas été touchés dans nos chaires ni à nos portefeuilles.

La sécurité de nos sorties est l'affaire de tous et pas seulement celle de Mr Sécurité

A ce sujet, vu les difficultés de laisser la voie de circulation libre aux automobilistes et aux cyclistes(encombrement du rond-point et de la piste cyclable) suite à une subjection de Gilles, que nous remercions, nous déplaçons le rassemblement sur l'air de mise à l'eau des bateaux, toujours sur le rond-point, mais coté port de pêche, zone zébrée . Applicable Vendredi.

Le deuxième point qui était retour sur la randonnée des Châteaux n'a pas pu être abordé par manque des participants à cette organisation.

Nous remercions Mr Jean Paul Bodin pour son intervention constructive.

Cordialement

A Popier